

### Sommaire

#### Environnement

Plus de tritium le jour ou la nuit ? ..... p. 2

#### Plan Communal de Sauvegarde

S'organiser pour être prêt ..... p. 3

Le ressenti d'un maire ..... p. 3

#### Campagne d'analyse 2009

Les résultats ..... p. 3

#### Le Secret Défense réduit-il

le pouvoir des maires ? ..... p. 4

#### Recherche

Concertation autour des sites militaires ..... p. 4

#### La transparence est-elle toujours d'actualité ?

p. 4

### Edito



*Lors de notre dernière édition, nous vous parlions de la difficulté d'obtenir plus de transparence dans le domaine nucléaire.*

*Le rejet accidentel d'uranium liquide dans l'environnement du site de Tricastin en juillet 2008 avait conduit la SEIVA à interpellier le Ministre de l'Ecologie Jean Louis BORLOO sur la nécessité de conduire des expertises indépendantes sur tous les sites nucléaires.*

*En effet, la radioactivité est la même sur les sites civils que ceux classés secrets ! De même, pourquoi la communication serait-elle différente ?*

*La SEIVA a été entendue et est désormais invitée au Haut Comité pour la Transparence et la Sûreté Nucléaire, au même titre que les commissions locales d'information sur les sites nucléaires civils. L'occasion de faire connaître notre expérience et surtout de parler de nos besoins et revendications pour une meilleure information autour des sites classés secrets.*

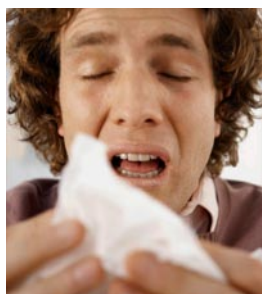
*En cette fin d'année, le nucléaire fait encore parler de lui : sur le site du CEA de Cadarache, dans les Bouches du Rhône, une quantité de plutonium a été sous évaluée. Signe que nous devons rester vigilants. La question du suivi des matières radioactives sur Valduc – plutonium, tritium, uranium – a été posée au directeur du centre et à l'Autorité de Sûreté Nucléaire de Défense. Réponse à venir.*

*Vous trouverez dans ce bulletin le bilan de nos dernières analyses et commissions, et également un point sur les plans communaux de sauvegarde, outils de gestion de crise au niveau communal, que la SEIVA a aidé à mettre en place autour de Valduc.*

*Bonne lecture à tous*

**Eric Finot**  
Président

### Pandémie grippale : **Valduc préparé ?**



*En cas de pandémie de grippe A, le CEA de Valduc a bâti un plan de continuité d'activité en trois phases :*

- phase de veille (actuelle) : activité normale du centre
- phase A : le centre est ouvert, les activités sont maintenues à minima.

- phase B : le centre est fermé. Ne restent sur le centre que les personnes "réquisitionnées" pour assurer la sûreté et la sécurité, et pour gérer la crise.

Toutes les informations sont disponibles pour les salariés de Valduc sur le site intranet du centre.

### **Plutonium** sous évalué à Cadarache : et Valduc ?

Le 6 octobre dernier, le CEA de Cadarache déclarait à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) la découverte fortuite d'une quantité de plutonium dans l'une de ses installations en cours de démantèlement. Cet incident classé niveau 2 sur l'échelle INES qui en compte 7, a interpellé la SEIVA. En effet, le plutonium est présent et manipulé à Valduc, ainsi que l'uranium. Un tel incident peut-il se produire ? La SEIVA l'a demandé au directeur du Centre ainsi qu'au Délégué à la Sûreté Nucléaire de Défense M. Jurien de la Gravière, en charge du contrôle de la sûreté de Valduc. Réponse à venir...





# Environnement

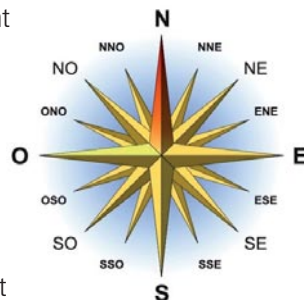
## Plus de tritium le jour ou la nuit ?

Depuis 2005, la SEIVA développe avec l'Université de Franche Comté un système autonome de prélèvement de l'eau tritiée atmosphérique. 14 prélèvements ont été effectués cet été, à Salives et Grancey le Château. Objectif : répondre à la question "plus de tritium le jour ou la nuit ? La semaine ou le week end ?"

Ce dispositif innovant et validé par intercomparaison avec le CEA a permis d'obtenir des données inédites, dont les résultats ont soulevé plusieurs interrogations : pourquoi semble-t-il y avoir plus de tritium dans l'air la nuit que le jour, le week-end que la semaine ? Le CEA contrôle-t-il ses rejets et si oui dans quel but ? Les rejets dans l'atmosphère sont-ils constants, si non de quoi sont-ils tributaires ? Autant de questions posées au CEA lors de la dernière Commission Environnement de la SEIVA.

### Les rejets de tritium : peu de variations

Les données présentées par le CEA montrent que les rejets ne varient jamais plus du simple au double, en fonction de l'activité dans les bâtiments, y compris pendant les vacances, week end et jours fériés qui sont l'occasion d'effectuer les opérations de maintenances nécessaires au fonctionnement du site. Ceci en contradiction avec



Autre paramètre important : le vent. Une fois rejeté dans l'atmosphère à partir du site de Valduc, le panache de tritium se disperse plus ou moins rapidement selon la vitesse du vent. Un vent fort favorise une dispersion rapide sur une plus grande surface, le tritium est entraîné plus loin. De même

les teneurs en tritium retrouvées dans l'atmosphère qui sur la période étudiée ont varié de 0,08 becquerels par mètre cube d'air à 3,85 à Salives. Comment s'explique cette différence ?

### La météo, un facteur déterminant

Le tritium, hydrogène radioactif, se transforme par nature facilement en eau tritiée – ce que la SEIVA a mesuré avec son dispositif. Ceci explique l'importance du facteur "humidité" de l'air : l'hygrométrie. Plus l'air est humide, plus on trouvera d'eau tritiée pour le même taux de tritium relâché dans l'atmosphère.



Le dispositif de prélèvement de la SEIVA

on parle de "vents dominants" pour distinguer les directions les plus fréquemment empruntées par le vent. Le vent dominant dans le secteur de Valduc se dirige vers le nord-est, en direction de Salives. C'est pourquoi le village est plus souvent impacté, toutes proportions gardées, par les activités du Centre.

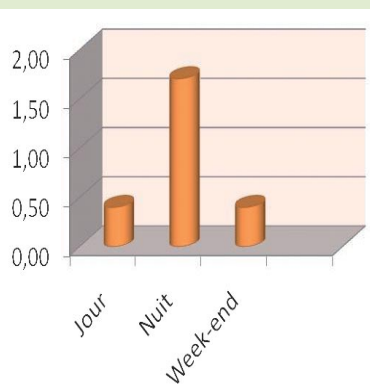
La pression et la température jouent quant à elles un rôle dans le déplacement des masses d'air : l'air chaud monte et favorise la dispersion, l'air froid descend et favorise la stagnation. Les masses d'air se déplacent ainsi en fonction de la pression, de la température et du vent.

Nuit, jour, saisons : les facteurs météo fournissent ainsi une première explication aux différences observées, en particulier entre le jour et la nuit qui sont deux périodes distinctes sur le plan météorologique. Ces premières conclusions appellent une suite que la SEIVA envisage de développer en 2010 avec l'aide d'un expert en radioécologie et toujours le concours de l'Université de Franche Comté.

## Campagne d'analyses 2009 : les résultats

Depuis 1996, la SEIVA effectue des analyses indépendantes dans l'environnement autour de Valduc. En 2009 ont été analysés l'eau potable, le colza, le blé et le tritium dans l'atmosphère.

### Tritium dans l'atmosphère



Des prélèvements ont été effectués en juillet 2009 à Salives et Grancey le Château. Pendant les périodes étudiées, les analyses ont révélé plus de tritium la nuit que le jour et le week end que la semaine. Pourquoi de telles différences ? La Commission Environnement a en partie répondu à cette question

### Tritium dans l'air à Salives

Moyenne en becquerel de vapeur d'eau tritiée par mètre cube d'air

# Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

## S'organiser pour être prêt

La SEIVA a employé en juin et juillet derniers Alexandre ROUX pour aider les huit communes environnant Valduc (Salives, Le Meix, Moloy, Lamargelle, Echalot, Frenois, Poiseul la Grange et Léry) à élaborer leur PCS. En effet, étant soumises à un Risque Majeur – le risque nucléaire – du fait de la présence de Valduc et donc d'un Plan Particulier d'Intervention, celles-ci doivent prioritairement se doter d'un PCS. Un point sur l'avancement des plans a été présenté en commission Economie le 16 novembre dernier.

### PCS : kesako ?

Chaque commune peut un jour connaître une situation déstabilisante nécessitant une réaction rapide :

- Phénomènes climatiques extrêmes (tempêtes, inondations...)
- Problèmes sanitaires (canicule, grippe aviaire...)
- Perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable, dysfonctionnement de l'alimentation en énergie, ...)
- Accidents de toutes natures et de grande ampleur (transport, incendie d'usine...).

Quel que soit le cas, les réponses apportées doivent être rapides et adaptées afin d'éviter d'être débordé par les conséquences matérielles ou médiatiques et ainsi ne pas basculer dans la crise.

Pour ce faire, la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 a créé le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**.

Outil utile au maire dans son rôle d'acteur majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile, ce plan s'intègre dans l'organisation générale des secours. L'objectif du PCS est bien de se préparer en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face. Le but est de supprimer

au mieux les incertitudes, les actions improvisées en ayant un cadre de référence polyvalent et gérer les problèmes inhabituels.

Le Plan Communal de Sauvegarde permet donc de répondre plus rapidement à des questions telles que : qui prévenir en mairie et comment ? Comment s'organiser en mairie ? Quelle zone est touchée ou risque d'être touchée par l'événement ? Qui sont les personnes en danger et comment les alerter ? Comment prendre en charge ces personnes s'il faut les évacuer ? etc.



## Ressenti d'un Maire

Interview de Mme Catherine BURILLE, Maire de Léry et présidente de la commission Environnement de la SEIVA

### Votre PCS est-il terminé aujourd'hui ?

CB : Notre Plan Communal de Sauvegarde a avancé. La personne embauchée par la SEIVA nous a aidé à le réaliser. Notre PCS devrait être terminé, le délai pour le donner à la Préfecture étant fixé à fin 2009 mais nous rencontrons des difficultés à constituer la réserve communale.

### Avez-vous rencontré des difficultés lors de l'élaboration du plan ? Si oui, lesquelles ?

CB : On se sent démuné face à cette nouvelle responsabilité qu'est l'élaboration du PCS. En effet, les difficultés sont multiples : l'outil n'est pas qu'un document, sa réalisation est le fruit d'une véritable démarche, longue. Son guide d'élaboration est énorme et ne facilite pas la tâche. En plus, je n'ai pas eu de formation sur les Plans Communaux de Sauvegarde. Les mairies ont donc finalement beaucoup

d'obligations et peu de moyens. Nous manquons également de bénévoles pour la réserve communale. La préfecture veut bien nous aider. Mais nous aider sur quoi ? Au final, je suis toute seule pour le faire.

### Prévoyez-vous de faire une simulation pour tester le PCS ?

Pas pour l'instant. Le PCS doit être réalisé « au cas où ». Mais les habitants ne sont pas assez sensibilisés : certains n'entendent même pas la sirène ! Réaliser un plan de sauvegarde c'est bien joli mais que peut-on sauvegarder lorsqu'on n'en a pas les moyens ? Ça n'a pas de sens ! Le maire sera responsable dans tous les cas...

Interview menée par Elodie JANNIN



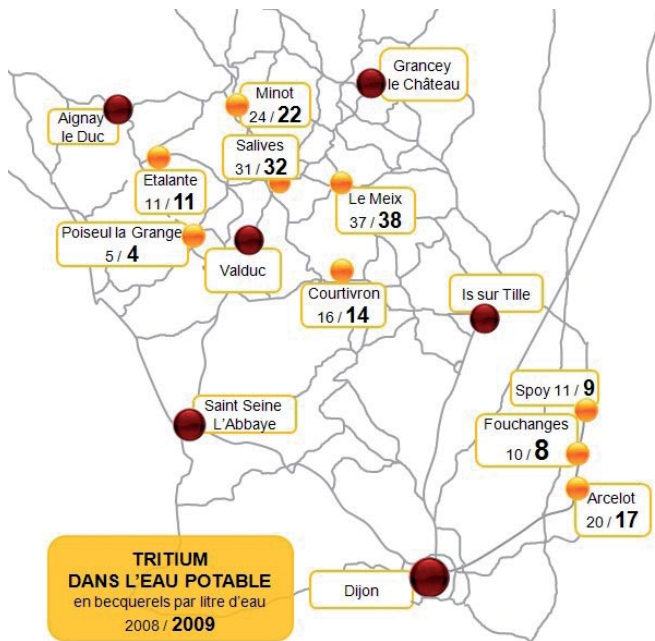
## Bon à savoir

La création d'une réserve communale de sécurité civile, composée de bénévoles habitants de la commune, est facultative et non obligatoire. Chaque commune est libre, en fonction de la situation locale et de ses besoins particuliers, de l'organiser comme elle l'entend.

Toutefois, cette structure est préconisée dans les communes qui n'ont pas de centre de secours et est vivement conseillée si celles-ci font intervenir des bénévoles en cas de catastrophe. En effet, qui sera responsable si un bénévole se blesse ? La réserve communale de sécurité civile permet d'avoir une assise juridique. Les mairies qui constituent une réserve communale doivent vérifier si ce point est prévu dans leur assurance.

# Actualité de la SEIVA

## Campagne d'analyses 2009 - suite

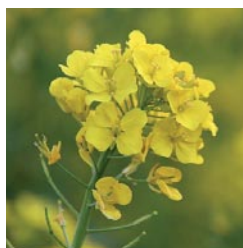


### Suivi annuel des eaux potables

Cette année, le suivi montre une stabilisation des teneurs en tritium. Rappelons qu'il existe une valeur guide de 100 becquerels de tritium par litre d'eau, au delà de laquelle des investigations doivent être entreprises.

### Analyse d'aliments

Résultats à venir : blé et colza



### Tritium libre dans les eaux potables

Commune	1997	2008	2009
Le Meix	69	37	38,3
Salives	76	31	32,2
Arcelot	60	20	16,7
Minot	44	24	22,4
Courtivron	53	16	13,9
Fouchanges	30	10	8,3
Spoys	33	11	9
Etalante	24	11	11,1
Poiseul la Grange	12	5	4,2

Résultats en becquerels de tritium par litre d'eau

## La transparence est-elle toujours d'actualité ?

Par Alain Caignol, président de la commission Economie



Les documents administratifs étant publics, j'ai demandé au CEA de Valduc copie de l'autorisation de construction du futur bâtiment d'entreposage de déchets radioactifs, dont le chantier est en cours. De même j'ai écrit au Préfet de Côte d'Or, afin que me soient communiqués les comptes rendus des Commission d'Information sur le centre CEA et le Centre Spécial Militaire de Valduc. 3 refus m'ont été opposés.

La CADA – commission d'accès aux documents administratifs – m'a donné raison et enjoint le CEA et la Préfecture de me communiquer ces documents.

Conclusion : une fois de plus il est dommage de devoir s'adresser à la CADA pour obtenir des documents administratifs publics. La CADA est chargée de l'application de la loi du 17 juillet 1978.

Résultats en ligne sur le site internet :

[www.seiva.fr](http://www.seiva.fr)



## Brèves

### Le Secret Défense réduit-il les pouvoirs des maires ?

Tel est le sujet développé par deux étudiants de Master Administration des Collectivités Territoriales à l'Université de Bourgogne. Ils seront accueillis à la SEIVA jusqu'à janvier 2010.

### Recherche : concertation autour des sites militaires

La SEIVA a accepté d'être partenaire d'un projet de recherche intitulé SEMIPAR pour "Secret Militaire et Participation". Ce projet



s'inscrit dans un appel d'offre du Ministère de l'Ecologie sur le thème "Concertation, décision, environnement". Il associe quatre équipes de recherche : l'Université de Bourgogne (Droit et Géographie), l'Institut du Droit de l'Environnement à Lyon et l'Université de Caen (Sociologie) et durera jusqu'en 2012.

Les chercheurs se pencheront sur la démocratie participative, à savoir la capacité des citoyens à pouvoir intervenir dans des décisions qui les concernent, même en cas de Secret Défense ou Secret Industriel. Exemple : connaître l'état de l'environnement sur un site proche de chez soi. Objectifs de la recherche : identifier les causes de conflits, d'échec ou de réussite dans la concertation et en tirer des axes d'amélioration. Les 3 sites étudiés seront l'Arsenal de Nantes, le Port de Cherbourg et le CEA de Valduc.

### Nous contacter : SEIVA

Maison des Associations  
Boîte FF4  
2 rue des Corroyeurs  
21 068 DIJON CEDEX - France  
Tél. : 03.80.65.77.40

Edité par la SEIVA - 2 rue des Corroyeurs  
Boîte FF4 - 21068 Dijon Cedex  
Responsable de la communication :  
Eric Finot, Président de la SEIVA  
Rédacteur en chef :  
Catherine SAUT, Elodie JANNIN  
Impression : AZ Média  
Dépôt légal et n° ISSN : 1277-2879

Le bulletin Savoir & Comprendre ne peut être vendu, il peut être obtenu à la Seiva ou dans les mairies des communes avoisinant Valduc

